CAP

HISTOIRE

Thème II

La France et la construction européenne depuis 1950

Notions :

- Euro,
- Libre circulation des capitaux,
- Libre circulation des biens,
- Libre circulation des personnes,
- Communauté économique européenne,
- Parlement européen,
- Union européenne.

Séance 1

Les débuts de la construction européenne

Séance 2

La méthode européenne

Séance 3

L'Europe à la recherche d'un nouvel élan

DATES

- 1950 (09 mai) : Déclaration Schuman.
- 1957 : Traité de Rome.
- 1973 : lancement du programme de fusées Ariane.
- 1979 : Parlement européen élu au suffrage universel ; Simone Veil présidente du Parlement.
- 1987 : création du programme Erasmus.
- 1989 : chute du mur de Berlin.
- 1992 : Traité de Maastricht.
- 2002 : mise en circulation des billets et des pièces en Euro..

Découverte du thème & repérage

DOC. 01 **L'EUROPE et l'UNION EUROPÉENNE**

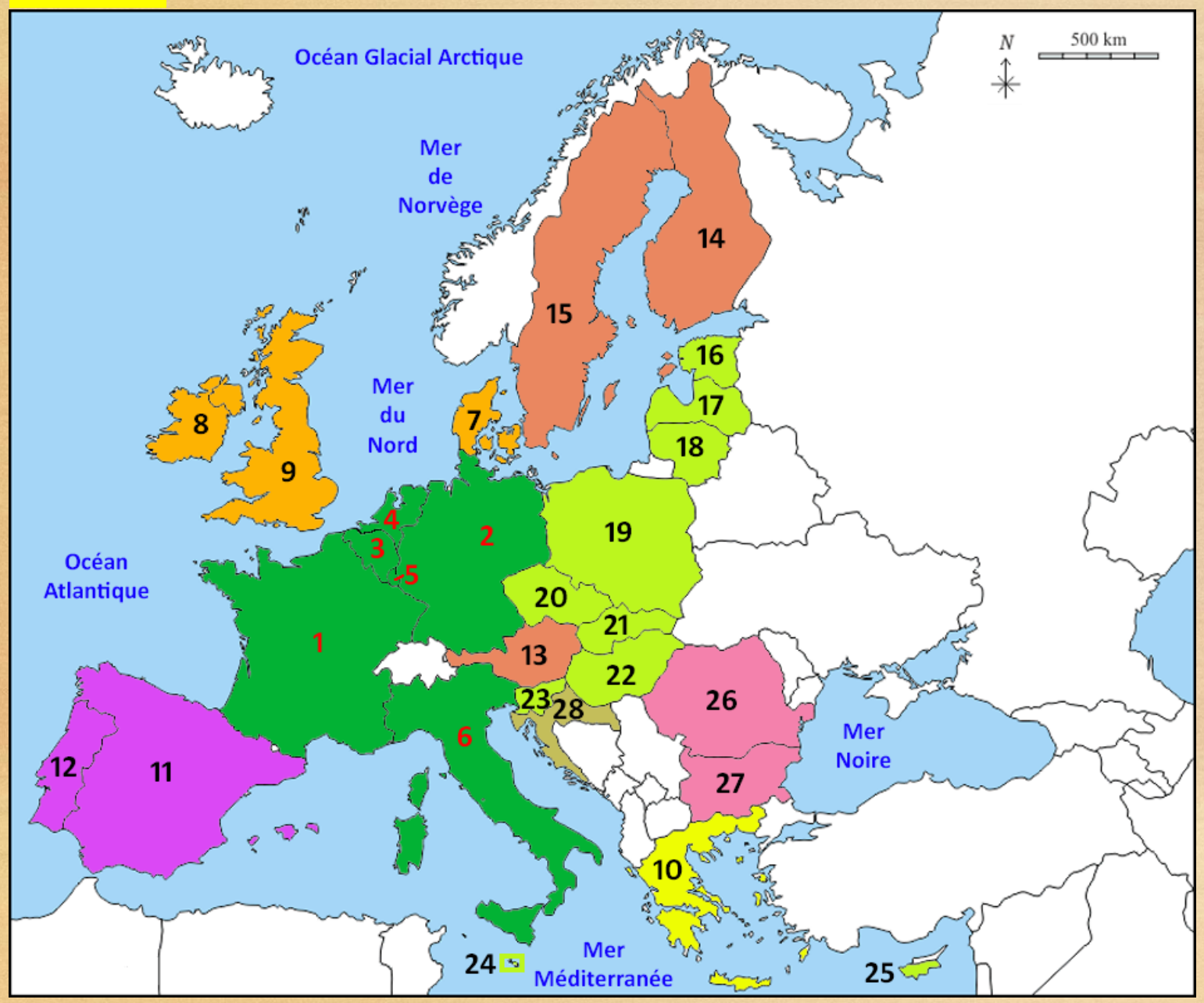

1951 : CECA, puis…
1957 : ces 6 pays forment la CEE (Marché commun) & la CEEA ou (EURATOM) pour l'énergie atomique.

1	FRANCE
2	ALLEMAGNE
3	BELGIQUE
4	PAYS-BAS
5	LUXEMBOURG
6	ITALIE

1973 : 1er élargissement

7	DANEMARK
8	IRLANDE
9	ROYAUME-UNI

1981 : 2ème élargissement

10	GRÈCE

1986 : 3ème élargissement

11	ESPAGNE
12	PORTUGAL

Découverte du thème & repérage

DOC. 01 **L'EUROPE et l'UNION EUROPÉENNE**

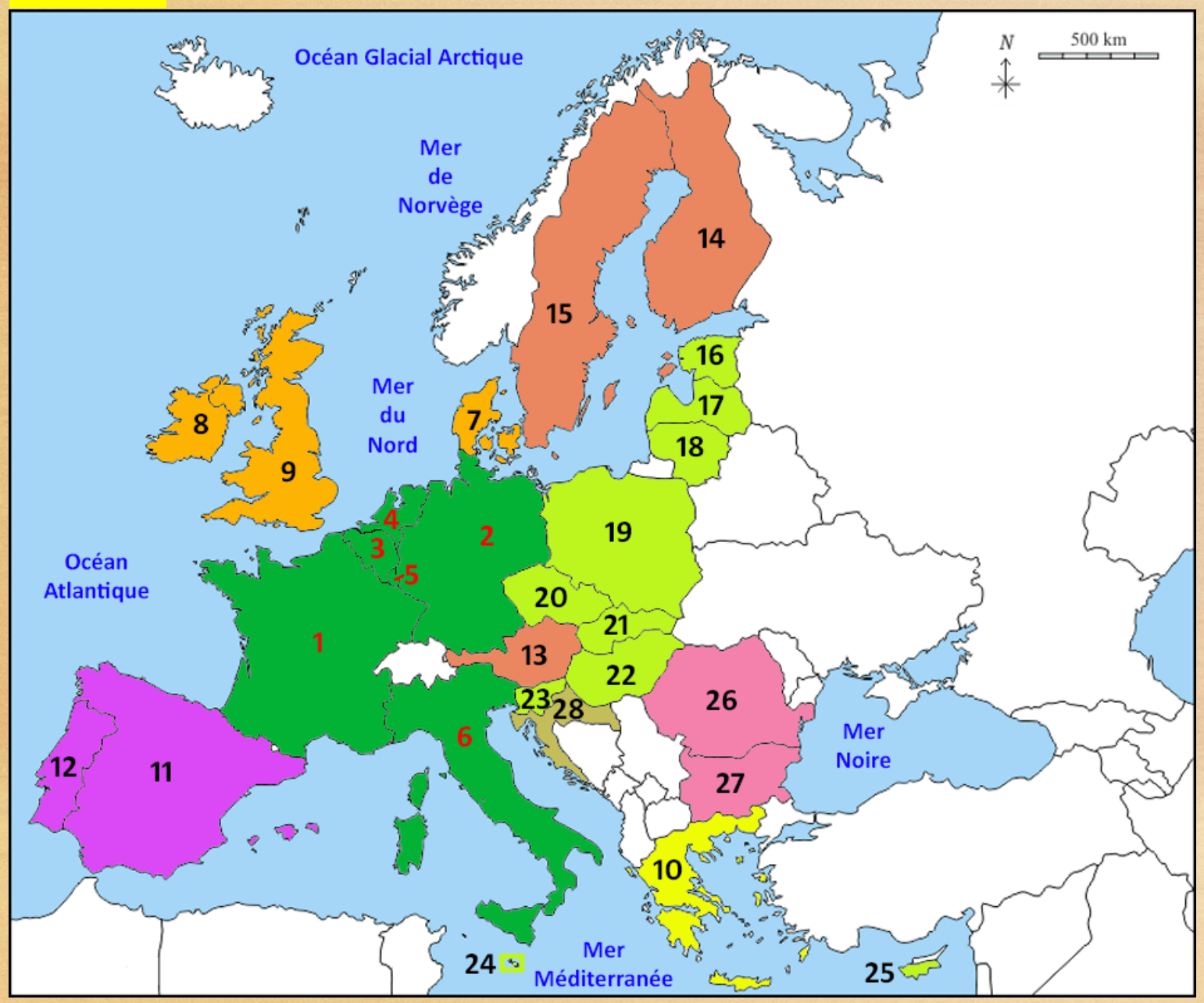

1995 : 4ème élargissement

13	AUTRICHE
14	FINLANDE
15	SUÈDE

2004 : 5ème élargissement

16	ESTONIE
17	LETTONIE
18	LITUANIE
19	POLOGNE
20	TCHÉQUIE
21	SLOVAQUIE
22	HONGRIE
23	SLOVÉNIE
24	MALTE (ÎLE DE)
25	CHYPRE (ÎLE DE)

Découverte du thème & repérage

DOC. 01 **L'EUROPE et l'UNION EUROPÉENNE**

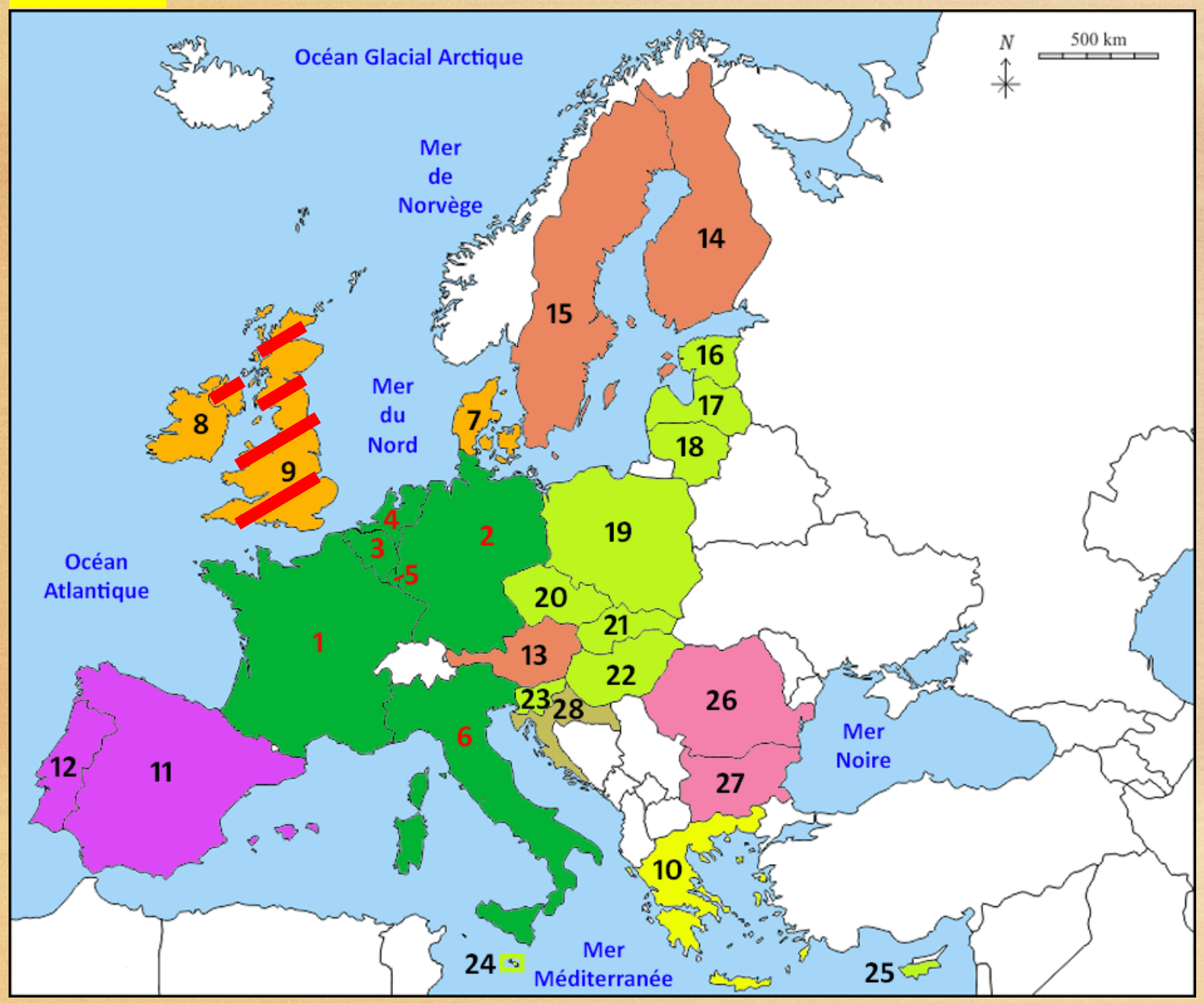

2007 : 6ème élargissement

26	ROUMANIE
27	BULGARIE

2013 : 7ème élargissement

28	CROATIE

2020 : BREXIT

Le ROYAUME-UNI quitte l'UE,

suite au référendum de 2016

2021 : au 1er janvier, l'Union européenne compte donc 27 pays.

Découverte du thème & repérage

DOC. 02 **L'EUROPE et les PAYS HORS UNION EUROPÉENNE**

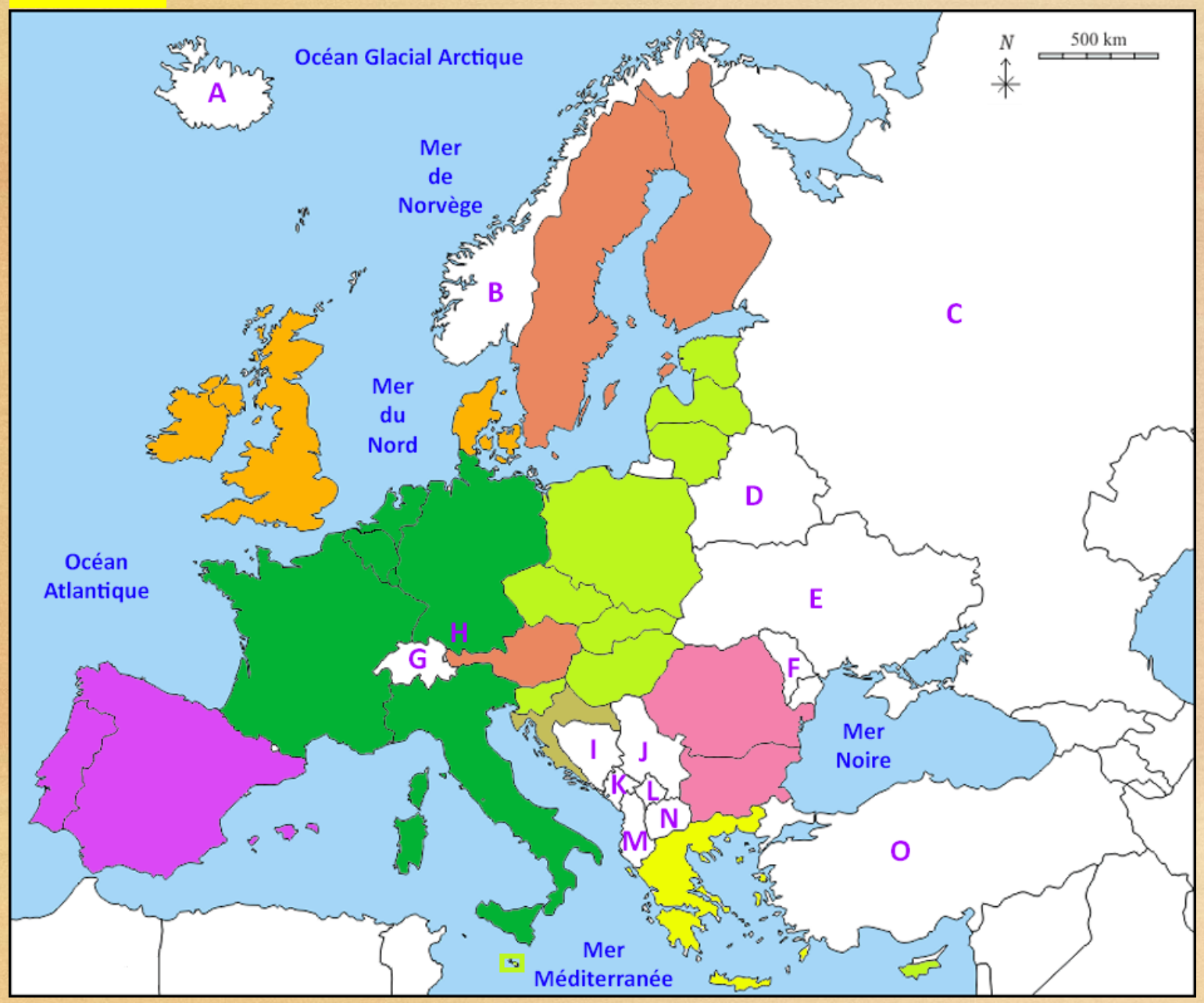

A	ISLANDE
B	NORVÈGE
C	RUSSIE
D	BIÉLORUSSIE
E	UKRAINE
F	MOLDAVIE
G	SUISSE
H	LICHTENSTEIN
I	BOSNIE-HERZÉGOVINE
J	SERBIE
K	MONTÉNÉGRO
L	KOSOVO
M	ALBANIE
N	MACÉDOINE-DU-NORD
O	TURQUIE

Découverte du thème & repérage

DOC. 03 **L'EUROPE et la ZONE €**

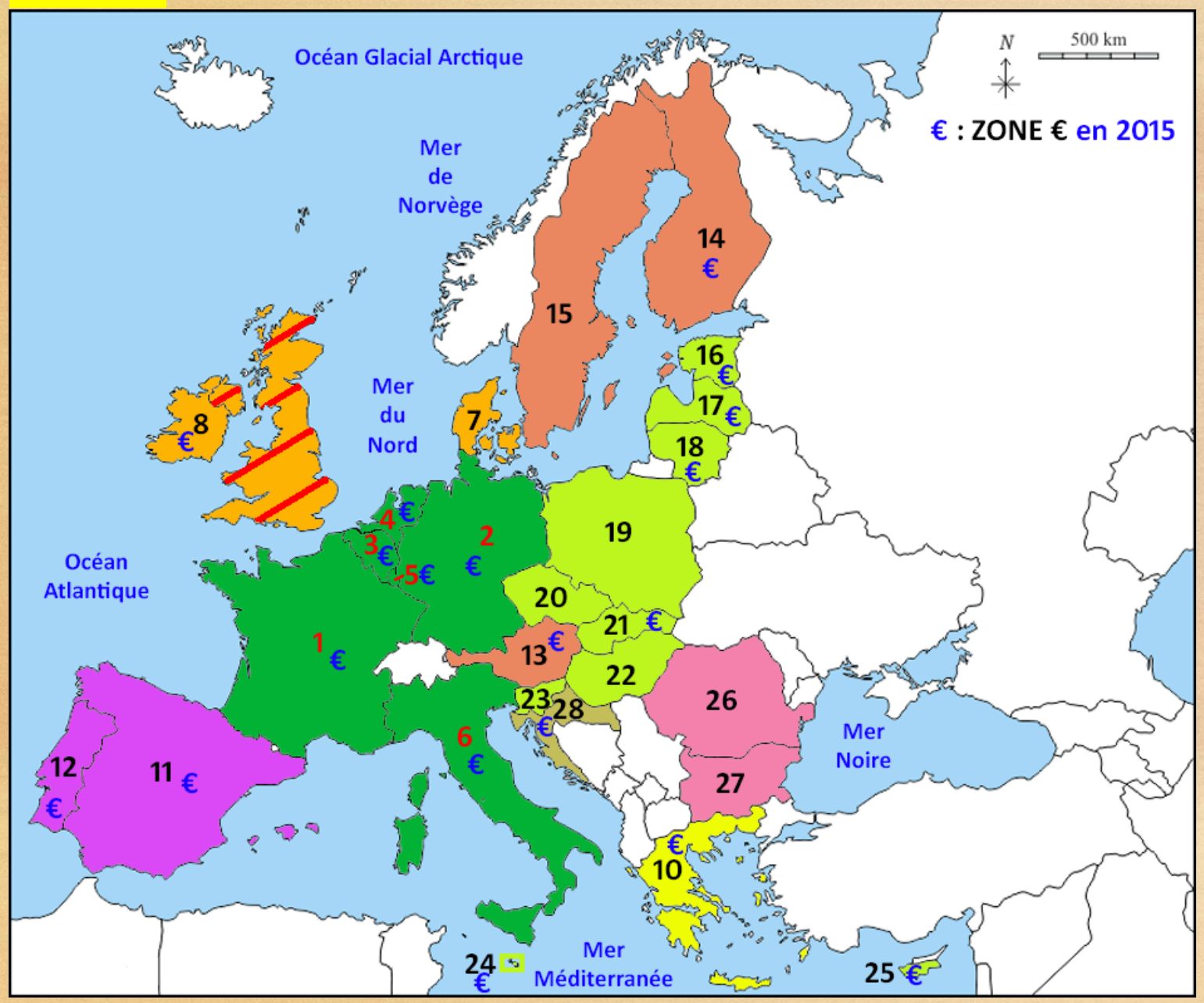

Les 19 pays de la ZONE €

1 €	FRANCE	15	**SUÈDE**
2 €	ALLEMAGNE	16 €	ESTONIE
3 €	BELGIQUE	17 €	LETTONIE
4 €	PAYS-BAS	18 €	LITUANIE
5 €	LUXEMBOURG	19	**POLOGNE**
6 €	ITALIE	20	**TCHÉQUIE**
7	**DANEMARK**	21 €	SLOVAQUIE
8 €	IRLANDE	22	**HONGRIE**
		23	**SLOVÉNIE**
10 €	GRÈCE	24 €	MALTE (ÎLE DE)
11 €	ESPAGNE	25 €	CHYPRE (ÎLE DE)
12 €	PORTUGAL	26	**ROUMANIE**
13 €	AUTRICHE	27	**BULGARIE**
14 €	FINLANDE	28 €	CROATIE

Découverte du thème & repérage

DOC. 04 **L'EUROPE et l'ESPACE SHENGEN**

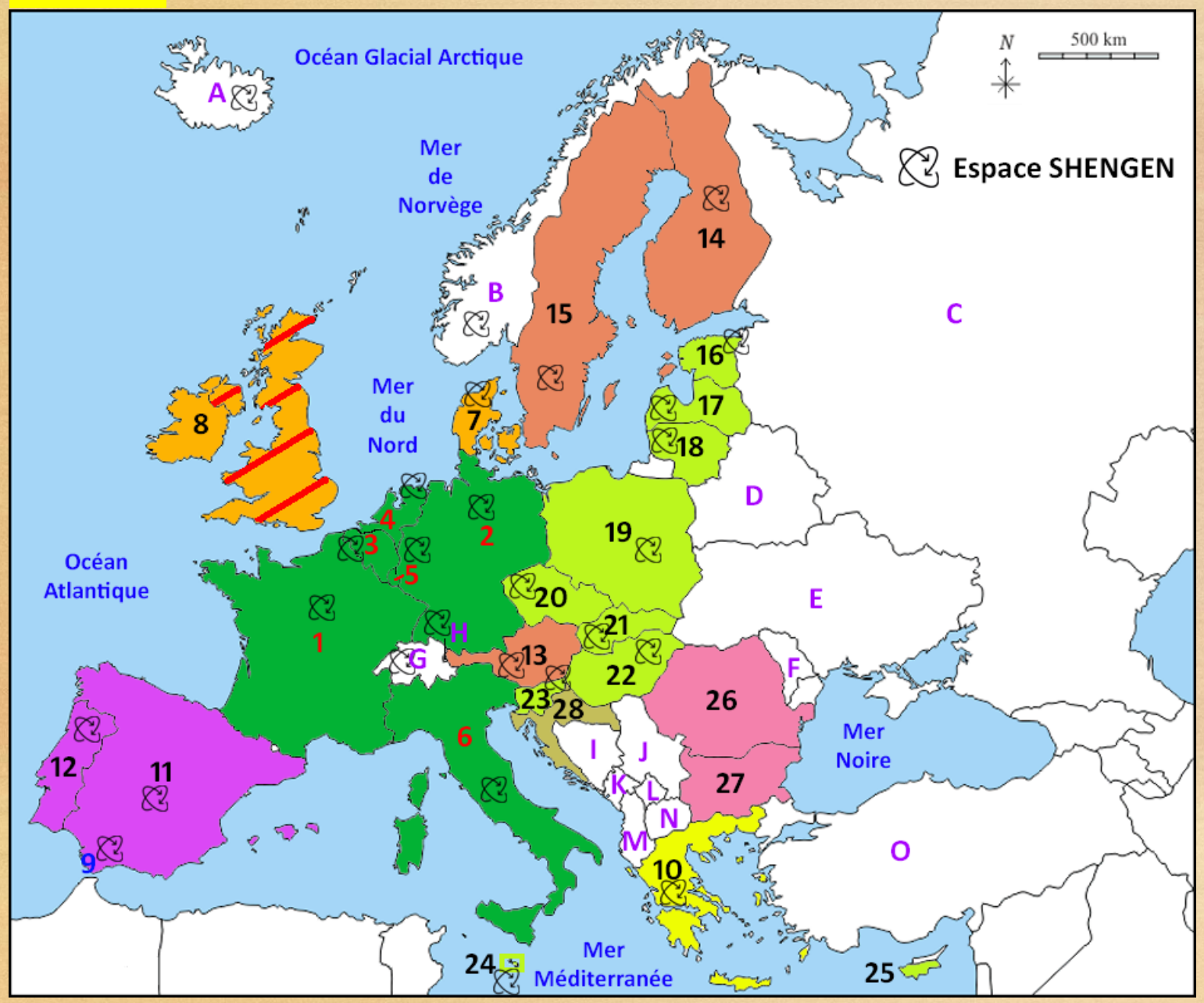

Les 26 pays (+ 1 territoire) de l'ESPACE SHENGEN

1	FRANCE	16	ESTONIE
2	ALLEMAGNE	17	LETTONIE
3	BELGIQUE	18	LITUANIE
4	PAYS-BAS	19	POLOGNE
5	LUXEMBOURG	20	TCHÉQUIE
6	ITALIE	21	SLOVAQUIE
7	DANEMARK	22	HONGRIE
9	GIBRALTAR (R-U)	23	SLOVÉNIE
10	GRÈCE	24	MALTE (ÎLE DE)
11	ESPAGNE	A	ISLANDE
12	PORTUGAL	B	NORVÈGE
13	AUTRICHE	G	SUISSE
14	FINLANDE	H	LICHTENSTEIN
15	SUÈDE		

Découverte du thème & Frise chronologique

DOC. 05 **Les grands événements liés à l'Union Européenne et en rapport avec la France**

1940 1945 1950 1955 1960 1965 1970 1975 1980 1985 1990 1995 2000 2005 2010 2015 2020 2025 2030

VICHY — 2nde G.M. — IVème République — Vème République

- 1944 Droit de vote pour les femmes
- 1946 Constitution du 26 oct.
- 1950 Déclaration de Robert SCHUMAN
- 1951 Europe des 6
- 1951 Traité de PARIS Création CECA
- 1952 Création du Parlement européen
- 1957 Traité de ROME Création CEE
- 1958 Constitution du 04 oct.
- 1961 Construction du mur de BERLIN
- 1962 Élection du Président au suffrage universel
- 1973 Europe des 9
- 1973 Lancement du programme de fusées ARIANE
- 1975 Agence Spatiale Européenne ESA (*European Space Agency*)
- 1979 Parlement européen élu au SUD
- 1981 Europe des 10
- 1986 Europe des 12
- 1987 Création du programme ÉRASMUS
- 1989 Chute du mur de BERLIN
- 1992 Traité de MAASTRICHT Création de l'UE Création de l'€
- 1995 Espace SHENGEN Libre circulation
- 1995 Europe des 15
- 1999 Création de la Zone €
- 2002 Mise en circulation de l'€
- 2004 Europe des 25
- 2007 Europe des 27
- 2013 Europe des 28
- 2014 Programme ÉRASMUS +
- 2021 Sortie du ROYAUME-UNI de l'UE
- 2021 Europe des 27

1) DOC. 01, 02, 03, 04 :

Remplissez ci-contre la carte d'identité de UE.

2) DOC. 05 : Quelle déclaration lance la création européenne ?

Quels sont les 3 traités qui suivent ? **Complète le train de l'UE**…

1950 Déclaration de SCHUMAN

1951 Traité de PARIS - CECA

1957 Traité de ROME - CEE

1992 Traité de MAASTRICHT - UE

Séance 1 : Les débuts de la construction européenne

I – LE COUPLE FRANCO-ALLEMAND

DOC. 06 **Le texte fondateur de la construction européenne**

« En se faisant depuis plus de vingt ans le champion d'une Europe unie, la France a toujours eu pour objet essentiel de servir la paix. L'Europe n'a pas été faite, nous avons eu la guerre. L'Europe ne se fera pas d'un coup, ni dans une construction d'ensemble : elle se fera par des réalisations concrètes créant d'abord une solidarité de fait.

Le rassemblement des nations européennes exige que l'opposition séculaire[1] de la France et de l'Allemagne soit éliminée. [...] Dans ce but, le gouvernement français [...] propose de placer l'ensemble de la production franco-allemande de charbon et d'acier sous une Haute Autorité commune, dans une organisation ouverte à la participation des autres pays d'Europe. »

Déclaration Schuman, Paris, 09 mai 1950.

[1] séculaire : très ancien.

Éclairage

Robert SCHUMAN
(1886-1963)

1919-1940 puis **1946-1962 :** Député de Moselle ;
1940 : arrêté par la Gestapo puis placé en résidence surveillée, il s'évade en 1942 ;
1946-1947 : Ministre des finances ;
1947-1948 : Président du conseil (chef du gouvernement) ;
1948-1952 : Ministre des affaires étrangères ;
1950 : Discours à l'origine de la construction européenne ;
1951 : Signataire du traité de Paris, CECA ;
1958 : 1er président du Parlement européen.

3) DOC. 06 : Quels sont les deux pays que R. SCHUMAN veut rapprocher ?

R. SCHUMAN veut rapprocher la **FRANCE** et l'**ALLEMAGNE**.

4) DOC. 06 : Pourquoi souhaite-t-il ce rapprochement ?

R. SCHUMAN veut **empêcher une nouvelle guerre** entre les deux pays, après la Première Guerre mondiale (1914-1918) et la Seconde Guerre mondiale (1939-1945).

5) DOC. 06 : Donc, selon R. SCHUMAN, quel est l'objectif principal de la construction européenne ?

Pour R. SCHUMAN, l'objectif principal est la **paix**.

I – LE COUPLE FRANCO-ALLEMAND

DOC. 07 Quelques couples franco-allemands

1963 : Traité bilatéral de l'Élysée
Alliance en matière de Défense et d'Éducation

Konrad ADENAUER | Charles DE GAULLE

1984 : Commémoration 1ère Guerre mondiale
Signe fort d'amitié entre les deux peuples

François MITTERRAND | Helmut KOHL

2019 : Traité bilatéral d'Aix-la-Chapelle
Rapprochement des politiques économiques, diplomatiques et de défense

Emmanuel MACRON | Angela MERKEL

6) DOC. 07 : Que symbolisent ces 3 photographies ?

Ces trois photographies symbolisent le **couple franco-allemand** c'est-à-dire l'**amitié** entre la France et l'Allemagne, autrefois ennemies.

II – Les PÈRES FONDATEURS

DOC. 06 Le texte fondateur de la construction européenne

« Le rassemblement des nations européennes exige que l'opposition séculaire[1] de la France et de l'Allemagne soit éliminée. [...] Dans ce but, le gouvernement français [...] propose de placer l'ensemble de la production franco-allemande de charbon et d'acier sous une Haute Autorité commune, dans une organisation ouverte à la participation des autres pays d'Europe. »

Déclaration Schuman, Paris, 09 mai 1950.

[1] séculaire : très ancien.

7) DOC. 06 : Le projet de la CECA est-il ouvert à d'autres pays d'Europe ?

☑ OUI ❑ NON

8) DOC. 06 & Éclairages : Citez au moins 2 points communs à ces deux pères fondateurs de l'Europe ?

Robert SCHUMAN et Konrad ADENAUER partagent :

- Un **engagement politique** pour leur pays avant la guerre ;
- Leur **opposition au nazisme** ;
- Leur **engagement dans la construction européenne**.

9) Éclairages : Quel poste occupaient ADENAUER et SCHUMAN en 1951 ?

En 1951, ADENAUER et SCHUMAN étaient tous deux **ministre des affaires étrangères** quand ils ont signé le traité de Paris pour lancer la CECA.

Éclairage

Robert SCHUMAN
(1886-1963)

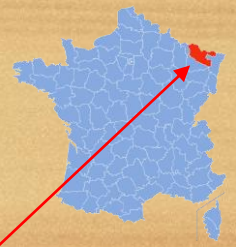

1919-1940 puis **1946-1962 :** Député de Moselle ;
1940 : arrêté par la Gestapo puis placé en résidence surveillée, il s'évade en 1942 ;
1946-1947 : Ministre des finances ;
1947-1948 : Président du conseil (chef du gouvernement) ;
1948-1952 : Ministre des affaires étrangères ;
1950 : Discours à l'origine de la construction européenne ;
1951 : Signataire du traité de Paris, CECA ;
1958 : 1er président du Parlement européen.

Éclairage

Konrad ADENAUER
(1876-1967)

1917-1933 puis **1945 :** Maire de Cologne ;
1933 : chassé de la mairie de Cologne pour avoir refusé de décorer sa ville de croix gammées lors de la Visite d'Hitler ;
1949-1963 : 1er chancelier de RFA (Allemagne de l'Ouest) ;
1951-1955 : Ministre des affaires étrangères ;
1951 : Signataire du traité de Paris, CECA ;
1957 : Signataire du traité de Rome, CEE.

DOC. 08 Les « pères fondateurs de l'Europe »

Paul-Henri SPAAK
Homme politique belge

Johan Willem BEYEN
Homme politique néerlandais

Joseph BECH
Homme politique luxembourgeois

Robert SCHUMAN
Homme politique français

Konrad ADENAUER
Homme politique allemand

Alcide DE GASPERI
Homme politique italien

Jean MONNET
Fonctionnaire français

10) Doc 08 : Que représentent tous ces hommes ?

Ils représentent chacun l'un des **6 pays fondateurs** de la CECA, en 1951, puis de la CEE en 1957.

RETOUR SOMMAIRE RETOUR

1945-1947 : Les « Pères de l'Europe » et « pays fondateurs »

En **1945**, après la **Seconde Guerre mondiale**, l'Europe est détruite.
En **1950**, le ministre français des affaires étrangères **Robert SCHUMAN** propose un projet de construction européenne.
L'objectif principal est de reconstruire l'Europe et la **paix**.
En **1951**, deux pays, la **FRANCE** et l'**ALLEMAGNE** vont ainsi s'associer avec la **BELGIQUE**, les **PAYS-BAS**, le **LUXEMBOURG** et l'**ITALIE**.
Ils signent le traité de **PARIS** et la **CECA** (**C**ommunauté **E**uropéenne du **C**harbon et de l'**A**cier).
En **1957**, le traité **ROME** transforme la CECA en **CEE** (**C**ommunauté **E**conomique **E**uropéenne).

1958-2013 : « Moteur franco-allemand » et élargissements

En **1958**, le général **DE GAULLE** cherche à rapprocher la France et l'Allemagne. Il forme, avec **ADENAUER**, le premier couple franco-allemand, suivi par d'autres présidents et chanceliers.
A partir de **1973**, commence les **élargissements** de la CEE à d'autres pays démocratiques.
Ainsi, la CEE devient **UE** (**U**nion **E**uropéenne) en **1992**, après le traité de **Maastricht** passe progressivement de 6 pays à 28 pays (en **2013**).

2021 : BREXIT – Le ROYAUME-UNI quitte l'UE

En **2016**, après un référendum, les britanniques décident de quitter l'UE.
En **2021**, l'Union européenne ne compte plus que **27** pays.

Notions à retenir et à replacer :

- ☑ 27
- ☑ ADENAUER
- ☑ ALLEMAGNE ;
- ☑ CECA ;
- ☑ CEE ;
- ☑ DE GAULLE ;
- ☑ élargissements
- ☑ FRANCE ;
- ☑ Maastricht
- ☑ Paix ;
- ☑ PARIS ;
- ☑ Robert SCHUMAN ;
- ☑ ROME ;
- ☑ Seconde Guerre mondiale ;
- ☑ UE

Séance 2 : La méthode européenne

DOC. 09 Les institutions européennes

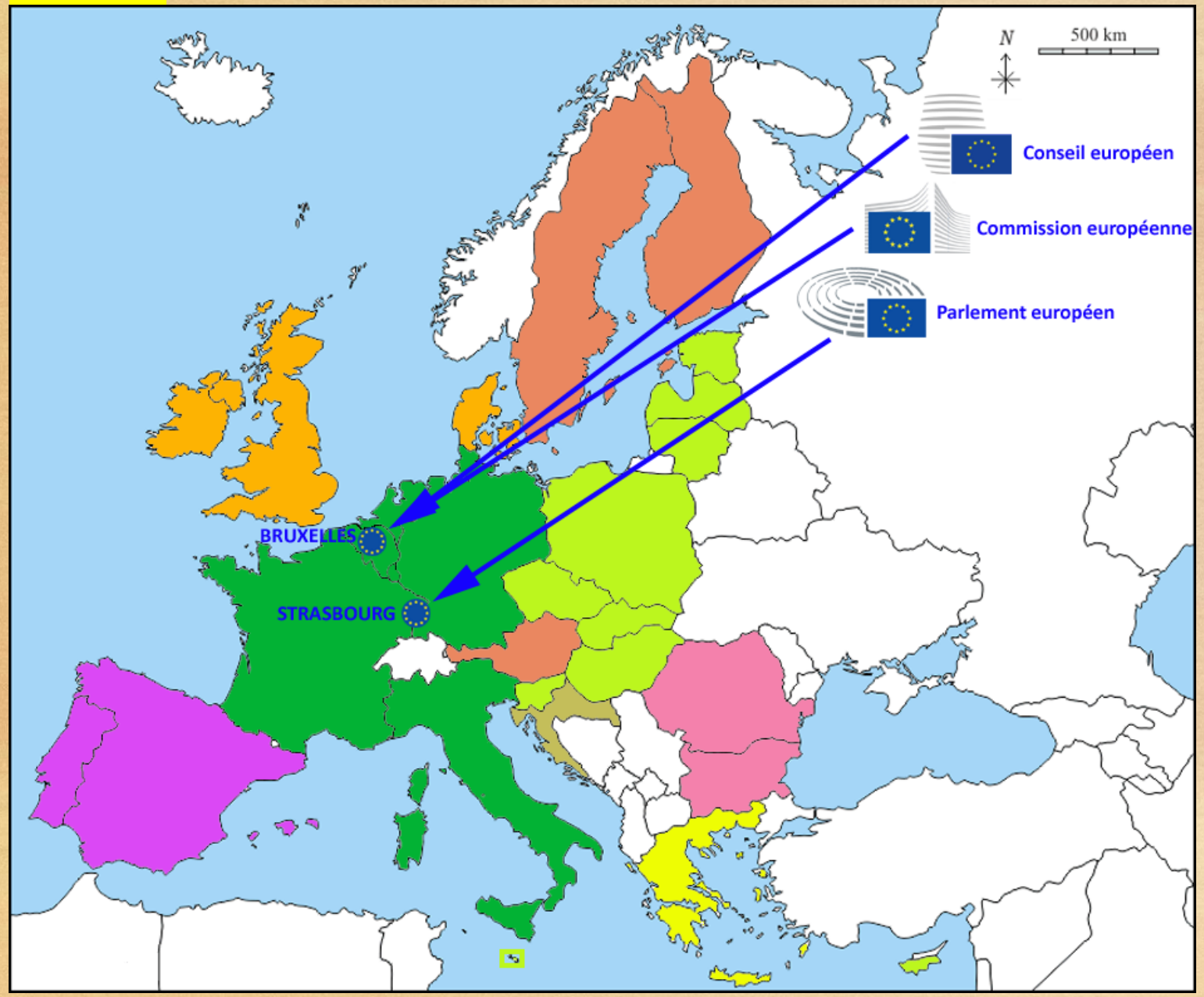

Conseil européen

Commission européenne

Parlement européen

Séance 2 : La méthode européenne

I – LE PARLEMENT EUROPÉEN

DOC. 10 Parlement et construction européenne

« Pour la première fois dans l'histoire [...], les Européens ont élu, ensemble, leurs délégués[1] à une assemblée commune qui représente aujourd'hui [...] plus de 260 millions de citoyens.
Ces élections constituent un événement capital dans la construction de l'Europe [...]. Issu de l'élection directe, le Parlement européen sera en mesure de jouer pleinement sa fonction de contrôle démocratique [...]. C'est désormais l'assemblée élue par le peuple qui vote le budget. [...] Nous n'ignorons pas, bien entendu, l'organisation des pouvoirs telle qu'elle existe dans la Communauté [...]. Les fonctions d'initiative [des lois] d'une part, de décision d'autre part sont attribuées à la Commission[2] et au Conseil[3] [...]. C'est donc dans un renforcement du travail en commun avec les autres institutions que notre Parlement jouera plus efficacement son rôle pour les progrès de l'Europe. »

Simone VEIL, Discours devant le Parlement européen, 17 juillet 1979.

[1] **délégués :** les eurodéputés sont élus pour cinq ans. Aujourd'hui, ils votent également les lois avec le Conseil.
[2] **Commission :** composée de 28 commissaires, un par pays membre.
[3] **Conseil :** composé des ministres des pays membres, un par pays membre (le ministre varie selon le sujet traité), il vote les lois et le budget avec le Parlement.

Éclairage

Simone VEIL (née JACOB)
(1927-2017)

1943 : À 16 ans, d'origine juive, elle est déportée à AUSCHWITZ ;
1956 : Après des études de droit, elle devient magistrate et haut fonctionnaire ;
1974 : Elle est nommée Ministre de la Santé par le Président Valéry GISCARD-D'ESTAING ;
1975 : Elle porte la « loi VEIL », dépénalisation de l'IVG (**I**nterruption **V**olontaire de **G**rossesse) ;
1979-1982 : Première Présidente du Parlement européen et grande promotrice de l'amitié franco-allemande ;
1979-1982 : Première Présidente du Parlement européen et grande promotrice de l'amitié franco-allemande ;
1993-1995 : elle est ministre d'État, ministre des Affaires sociales, de la Santé et de la Ville dans le gouvernement BALLADUR.
2018 : Après sa mort, 1 an plus tôt, elle entre au Panthéon.

11) DOC. 10 : Qui est l'auteure de ce discours ? Quel est son statut ?

Il s'agit de **Simone VEIL**, **Présidente du Parlement européen**.

Séance 2 : La méthode européenne

I – LE PARLEMENT EUROPÉEN

DOC. 10 Parlement et construction européenne

« Pour la première fois dans l'histoire [...], les Européens ont élu, ensemble, leurs délégués[1] à une assemblée commune qui représente aujourd'hui [...] plus de 260 millions de citoyens.
Ces élections constituent un événement capital dans la construction de l'Europe [...]. Issu de l'élection directe, le Parlement européen sera en mesure de jouer pleinement sa fonction de contrôle démocratique [...]. C'est désormais l'assemblée élue par le peuple qui vote le budget. [...] Nous n'ignorons pas, bien entendu, l'organisation des pouvoirs telle qu'elle existe dans la Communauté [...]. Les fonctions d'initiative [des lois] d'une part, de décision d'autre part sont attribuées à la Commission[2] et au Conseil[3] [...]. C'est donc dans un renforcement du travail en commun avec les autres institutions que notre Parlement jouera plus efficacement son rôle pour les progrès de l'Europe. »

Simone VEIL, Discours devant le Parlement européen, 17 juillet 1979.

[1] **délégués :** les eurodéputés sont élus pour cinq ans. Aujourd'hui, ils votent également les lois avec le Conseil.
[2] **Commission :** composée de 28 commissaires, un par pays membre.
[3] **Conseil :** composé des ministres des pays membres, un par pays membre (le ministre varie selon le sujet traité), il vote les lois et le budget avec le Parlement.

Éclairage

Simone VEIL (née JACOB)
(1927-2017)

1943 : À 16 ans, d'origine juive, elle est déportée à AUSCHWITZ ;
1956 : Après des études de droit, elle devient magistrate et haut fonctionnaire ;
1974 : Elle est nommée Ministre de la Santé par le Président Valéry GISCARD-D'ESTAING ;
1975 : Elle porte la « loi VEIL », dépénalisation de l'IVG (**I**nterruption **V**olontaire de **G**rossesse) ;
1979-1982 : Première Présidente du Parlement européen et grande promotrice de l'amitié franco-allemande ;
1979-1982 : Première Présidente du Parlement européen et grande promotrice de l'amitié franco-allemande ;
1993-1995 : elle est ministre d'État, ministre des Affaires sociales, de la Santé et de la Ville dans le gouvernement BALLADUR.
2018 : Après sa mort, 1 an plus tôt, elle entre au Panthéon.

12) DOC. 10 : Quelle est la particularité historique des élections européennes de juin 1979 ?

En 1979, pour la première fois, les députés européens sont élus au SUD (Suffrage Universel Direct) c'est-à-dire dire directement par les citoyens de tous les pays.

Séance 2 : La méthode européenne

I – LE PARLEMENT EUROPÉEN

DOC. 10 Parlement et construction européenne

« Pour la première fois dans l'histoire [...], les Européens ont élu, ensemble, leurs délégués[1] à une assemblée commune qui représente aujourd'hui [...] plus de 260 millions de citoyens.
Ces élections constituent un événement capital dans la construction de l'Europe [...]. Issu de l'élection directe, le Parlement européen sera en mesure de jouer pleinement sa fonction de contrôle démocratique [...]. C'est désormais l'assemblée élue par le peuple qui vote le budget. [...] Nous n'ignorons pas, bien entendu, l'organisation des pouvoirs telle qu'elle existe dans la Communauté [...]. Les fonctions d'initiative [des lois] d'une part, de décision d'autre part sont attribuées à la Commission[2] et au Conseil[3] [...]. C'est donc dans un renforcement du travail en commun avec les autres institutions que notre Parlement jouera plus efficacement son rôle pour les progrès de l'Europe. »

Simone VEIL, Discours devant le Parlement européen, 17 juillet 1979.

[1] **délégués :** les eurodéputés sont élus pour cinq ans. Aujourd'hui, ils votent également les lois avec le Conseil.
[2] **Commission :** composée de 28 commissaires, un par pays membre.
[3] **Conseil :** composé des ministres des pays membres, un par pays membre (le ministre varie selon le sujet traité), il vote les lois et le budget avec le Parlement.

Éclairage

Simone VEIL (née JACOB)
(1927-2017)

1943 : À 16 ans, d'origine juive, elle est déportée à AUSCHWITZ ;
1956 : Après des études de droit, elle devient magistrate et haut fonctionnaire ;
1974 : Elle est nommée Ministre de la Santé par le Président Valéry GISCARD-D'ESTAING ;
1975 : Elle porte la « loi VEIL », dépénalisation de l'IVG (**I**nterruption **V**olontaire de **G**rossesse) ;
1979-1982 : Première Présidente du Parlement européen et grande promotrice de l'amitié franco-allemande ;
1979-1982 : Première Présidente du Parlement européen et grande promotrice de l'amitié franco-allemande ;
1993-1995 : elle est ministre d'État, ministre des Affaires sociales, de la Santé et de la Ville dans le gouvernement BALLADUR.
2018 : Après sa mort, 1 an plus tôt, elle entre au Panthéon.

13) DOC. 10 : Compléter le tableau suivant sur les fonctions des institutions européennes :

Commission européenne	Propose des lois
Conseil européen	Décide des lois (vote lois et budget)
Parlement européen	Vote les lois et le budget